



## Délibération n°2024/133

Date d'envoi convocation : 19/09/2024

**Nombre de conseillers**

En exercice : 74

Présents : 53

Absents : 22

- dont suppléés : 1

- ayant donné pouvoir : 11

Votants : 64

*L'an deux mille vingt-quatre, le vingt-six septembre à dix-neuf heures trente, le conseil communautaire de la Communauté de Communes Maine Saosnois, légalement convoqué, s'est réuni sous la présidence de Monsieur Frédéric BEAUCHEF, à Saint-Longis.*

**Présents :**

MEUNIER Fabrice, PLEVER Marie-Laure, LEMONNIER Thierry, JARRY Laëtitia, LECESVE Loïc, BOTTRAS Thierry, BOTHEREAU Laurent, CHEDHOMME Christian, AMBROIS Katia, MANUEL Patrick, NICOLAS Philippe, PENISSON Claudine, ASSIER Yveline, MAURASIN Olivier, DE PIEPAPE Guy-René, LETAY Jean-Yves, BEAUCHEF Frédéric, MARCADÉ Arlette, ETIENNE Jean-Michel, PLESSIX Sandrine, SEILLE Bernard, BELLUAU Francis, DEROYE Christelle, COCHIN Jean, TRIGER Jacqueline, COSME Guy, JEUSSELIN Hubert, MORIN Luc, GUIBERT Jean-Denis, MOULARD Claudie, BOSSEAU Lucien, AUBRY Geneviève, LOISEAU Christophe, MULOT Jean, CHAMPCLOU Pascal, de VILMAREST Eric, CENEE Jean-Marie, CHALM GOUIC Jocelyne, FORTIN Pierre, HASTAIN Mélanie, RICHARD Philippe, DUTERTRE Annick, MONCEAUX Léopold, CHED'HOMME Michel, CHARTIER Philippe, MENAGER Fabienne, GOSNET Patrick, POISSON Roger, MICHEL Bernard, TISON Gaëlle, VOVARD Dominique, COLIN Serge, BATAILLE Philippe (*suppléant*)

**Absents excusés :**

- COUDER Michel remplacé par BATAILLE Philippe suppléant
- FONTENAY Vincent donnant pouvoir à DEROYE Christelle
- GAUTIER Catherine donnant pouvoir à CHAMPCLOU Pascal
- CHAILLOU Géraldine donnant pouvoir à BEAUCHEF Frédéric
- COURTAN Nathalie donnant pouvoir à JARRY Laëtitia
- CHOPLIN Jean-Bernard donnant pouvoir à BOTHEREAU Laurent
- GARNIER Anne-Marie donnant pouvoir à BELLUAU Francis
- TOUZARD Olivier donnant pouvoir à TRIGER Jacqueline
- LEROI Annick donnant pouvoir à de VILMAREST Eric
- GODIMUS Jean-Luc donnant pouvoir à AMBROIS Katia
- DUBREUIL Sylvie donnant pouvoir à MANUEL Patrick
- CORNUEIL Didier donnant pouvoir à COLIN Serge
- CECONI Nadine, CRINIER Loïc

**Absents :**

BASSELOT Patrice, BOULAY-BILLON Sylvie, ANDRY Virginie, EVRARD Gérard, DELAUNAY Jérôme, FROGER Barbara, ORY Margaux, MORIN Claude

**Secrétaire de séance :** TISON Gaëlle



➤ **ECONOMIE : PARTENARIAT FORUM DES METIERS**

Fort du succès des éditions précédentes du Forum des Métiers et des Formations, les Communautés de communes de la Champagne Conlinoise et du Pays de Sillé (4CPS) et de la Haute Sarthe Alpes Mancelles (HSAM) et du Maine Saosnois s'associent à nouveau avec la Région Pays de la Loire, la Mission Locale Sarthe Nord, les Clubs d'entreprises AGIR et HAUTE SARTHE et le CIO pour une nouvelle édition.

Le Forum Métiers et Formations Sarthe Nord sera organisé le 28 novembre 2024 à l'Espace Saugonna à Mamers.

Il a pour objectif de participer au parcours d'orientation des jeunes :

- Découvrir des métiers et des secteurs porteurs,
- Faire découvrir le tissu économique du territoire Nord-Sarthe,
- Présenter les différentes modalités de formation,
- Susciter l'intérêt du jeune et favoriser les contacts pour engager une démarche dans son parcours d'orientation scolaire et professionnelle.

Il cible les jeunes en 4<sup>ème</sup> et 3<sup>ème</sup> des collèges et MFR, les lycéens, les jeunes accueillis au sein de la Mission Locale des trois communautés de communes. Une concertation est organisée pour construire ce forum avec les 15 établissements scolaires participants cette année au forum.

Une soirée dédiée aux familles « Un Territoire, des Métiers, des Opportunités » sera organisée sur chaque territoire le mardi 3 décembre 2024 afin de présenter aux familles le tissu économique local (ses entreprises, son dynamisme), les opportunités d'emplois, les secteurs qui recrutent. Une large part sera faite aux témoignages de jeunes et d'entreprises pour valoriser le potentiel d'accompagnement du parcours professionnel du jeune sur le territoire.

La Communauté de communes Haute Sarthe Alpes Mancelles sera le porteur de l'organisation générale du Forum (ne disposant pas de salle adaptée pour accueillir l'évènement, celui-ci se déroulera donc à l'espace Saugonna). Le budget prévisionnel est de 25 100 € TTC dont 16 800 € de valorisation des contributions volontaires (personnels impliqués, mise à disposition matérielle).

La Région des Pays de la Loire a émis un avis favorable à l'octroi d'une subvention de 2 100 € à l'organisation de cet évènement.

Pour financer l'organisation du Forum, chaque Communauté de communes s'engage sur une contribution prévisionnelle de 2 075 €. Une convention sera rédigée pour permettre aux Communautés de communes de la 4CPS et du Maine Saosnois de reverser à la CCHSAM 1/3 du coût réel TTC restant à charge après subvention.

Ainsi, en vue d'éventuelles dépenses complémentaires, il est proposé une participation maximale de 2 500 €. Le coût définitif sera connu à l'issue de la manifestation et définira les contributions réelles de chaque EPCI.

Le Président demande au conseil de se prononcer et de l'autoriser à signer la convention.

**LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE, à l'unanimité**

- **APPROUVE** les modalités de la convention de partenariat pour le Forum des Métiers ;
- **APPROUVE** le montant maximum de la participation ;
- **DIT** que les crédits sont inscrits au budget 2024 ;
- **AUTORISE** le Président ou son représentant à signer la convention à intervenir avec les différents partenaires listés ci-dessus et toutes les pièces nécessaires à la mise en œuvre de ce dossier.

*Fait et délibéré les jour, mois et an susdits.*

*Pour extrait conforme,*

*Le Président*

*Frédéric BEAUCHEF*

